

Grefte municipal

Séance du Conseil communal du 8 mars 2007

La Municipalité informe les électeurs que, dans sa séance du 8 mars 2007, le Conseil communal a accepté les préavis suivants:

Préavis No 1/2007 Pavillons scolaires de Marcolet, chemin de la Forêt –
Démolition des bâtiments.

Préavis No 2/2007 Collège Vénus – Assainissement des façades Est et
Nord – Demande de crédit.

Préavis No 3/2007 Projet de réaménagement et de réfection du chemin de
la Raye – Demande de crédit.

Les préavis cités ci-dessus peuvent être consultés au Greffe municipal,
bâtiment Mon Repos, chemin de la Colline 5, jusqu'au **28 mars 2007**.

Décisions susceptibles de référendum, en vertu de l'art. 107 de la loi sur
l'exercice des droits politiques.

Grefte municipal